



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

double nationalité

Question écrite n° 65407

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur les événements survenus à la suite des rencontres internationales qualificatives pour la coupe du monde de football entre l'Algérie et l'Egypte. Il est difficilement compréhensible que les supporters algériens aient manifesté leur joie en s'en prenant aux forces de l'ordre et en saccageant des commerces des centres-villes de Paris, Marseille, Bordeaux ou Roubaix notamment. De nombreux concitoyens s'interrogent sur la signification de tels actes et à l'heure du débat sur l'identité nationale ; ces événements posent la question de la double nationalité. Il serait opportun de traiter de la double nationalité et de son intérêt, surtout s'agissant d'anciennes colonies avec qui la France n'a pas encore soldé un passé difficile. C'est pourquoi il souhaiterait connaître le nombre de binationaux, les pays d'appartenance, le nombre de doubles nationalités accordées chaque année, et les réformes qui sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65407

Rubrique : Nationalité

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11328

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)